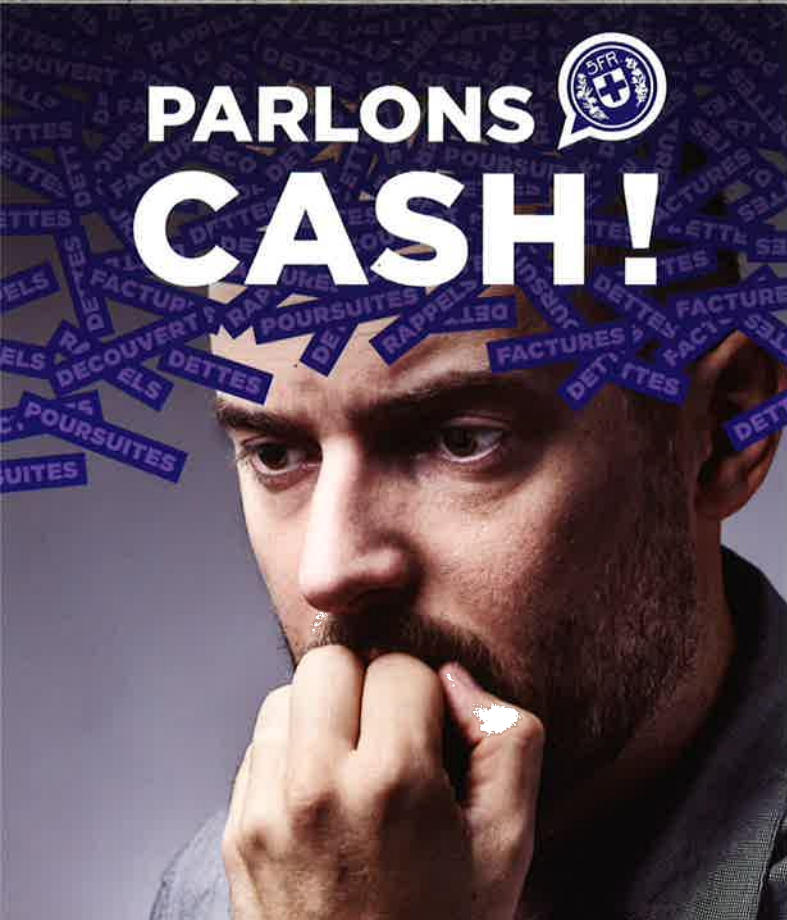


# PARLONS CASH!



SUBMERGÉ·E PAR LES DETTES ?  
NOUS VOUS AIDONS  
GRATUITEMENT.



Payer ses factures est parfois plus compliqué que prévu. Quand les difficultés financières, les crédits ou les poursuites deviennent une source d'inquiétude, **PARLONS CASH** est à votre écoute.

Confidentielle, gratuite et professionnelle, la permanence téléphonique **PARLONS CASH** vous conseille et vous oriente pour faire face à vos problèmes d'argent.

Appelez nous au :

**0840 43 21 00**

Numéro non surtaxé

Ce service spécialisé est disponible  
du lundi au jeudi de 8h30 à 13h00.

[www.parlons-cash.ch](http://www.parlons-cash.ch)

**PARLONS  
CASH!**

